

ÉPISODE CÉVENOL 6

14 septembre 2019

Un courant d'air et de rivière

La suppression des libertés, une histoire « passionnante »

Michel Ruas, maire de Saint-Jean du Gard, de son propre aveu, exerce un travail passionnant¹. Après le tollé qu'il avait provoqué à peine un mois plus tôt en prenant la décision d'interdire la distribution de tracts et de flyers dans la commune, cet intrépide et enthousiaste aventurier de l'expérimentation sociale n'en semble pas pour le moins désarçonné. Il déclara, le jour où il fut contraint de revenir sur celle-ci, avoir découvert à travers les comportements de la population à laquelle il fut directement opposé, une « crise passionnante ».

L'utilisation d'un tel qualificatif a de quoi laisser perplexe, et l'on peut se demander de quelle manière prendre une mesure portant atteinte aux libertés fondamentales puis faire appel aux forces de l'ordre pour tenter de la faire appliquer, peut se révéler « passionnant » ? Certes, l'Histoire a déjà vu passer à son chevet plus d'un élu aux allures de monarque autoritaire, et le musellement des expressions populaires ne date pas d'hier... S'il n'est évidemment pas question de comparer cet incongru *épisode cévenol* à d'autres répressions plus larges et plus périlleuses se déroulant de par le monde, celui-ci s'inscrit pourtant bien dans une époque marquée par un déni généralisé des droits et des libertés de chacun, et par une volonté farouche de quelques indomptables d'y remédier.

L'un des caractères marquants de cette mobilisation fut certainement l'engouement et le fort retentissement au niveau local et au-delà. Évidemment, la nature aberrante et disproportionnée de l'arrêté municipal en question en fut le principal détonateur. À cela s'ajoute très certainement un large terreau associatif, culturel et militant implanté de longue date au village et déjà largement échaudé par une politique municipale aux allures de gestion entrepreneuriale délaissant toute approche sociale. De surcroît, le contexte actuel où les politiques néolibérales piétinent allégrement toute opposition à leur idéologie ravageuse ne peut que faire écho à cette nouvelle privation de liberté et rendre encore plus inacceptable tout abus de pouvoir, même local. Les Gilets Jaunes gardois ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et étaient présents à chaque rassemblement annoncé, tout comme les centaines de milliers de personnes ayant visionné sur les réseaux sociaux la vidéo dénonçant les intimidations policières vécues au marché de Saint-Jean du Gard.

Un autre caractère marquant fut le refus d'assumer la réalité de la situation de la part du maire². En prenant comme légitimation de son action des arguments aussi peu convaincants que « notre souci, c'est qu'il était écrit n'importe quoi, c'était affiché n'im-

porte où » ou « nous ne souhaitons pas que notre village soit envahi de tracts non identifiables », celui-ci tente grossièrement de détourner le fond de la question et d'évincer la dimension politique de la contestation. En déclarant au sujet de la polémique : « Il s'agissait surtout d'une excitation des mêmes personnes. Tout cela était très politisé, dirigé par des opposants à notre majorité. », la consternation d'une large partie de la population est dénigrée voire méprisée, et est réduite à un ridicule langage politicien³. En prétextant que des lois anciennes légiféraient



déjà la distribution de tracts : « Nous avons pris cette décision un peu rapidement, cet arrêté était inutile », en plus d'afficher une incompétence manifeste, c'est bien une sortie par le bas que le maire a choisi de prendre en revenant sur sa décision sans pour autant consentir à reconnaître comme légitimes les revendications de la population⁴.

Cependant, l'aspect réjouissant de cet épisode réside dans le fait qu'une mobilisation large ralliant des publics et des méthodes variés ait pu faire reculer une mesure largement décriée et imposée arbitrairement. Cette modeste victoire confirme qu'un rapport de force est à même de jouer un rôle efficace de contre-pouvoir, sans pour autant avoir à s'enliser dans des logiques électorales surannées. Des perspectives de luttes et d'organisations collectives, s'appuyant sur des réseaux locaux existants, pourraient ainsi remettre en cause les schémas institutionnels reconduits inlassablement et dépossédant tout un chacun de sa voix au chapitre. Espérons que ce bol d'air souffle encore un temps dans le village, et se partage – avec *passion* – dans d'autres vallées...

¹ « C'est passionnant, même cette crise est passionnante. » Voir l'entretien avec Michel Ruas paru dans Objectif Gard le 26 août 2019. Les citations suivantes sont issues du même article. Ci-après le lien : <http://www.objectifgard.com/2019/08/26/saint-jean-du-gard-michel-ruas-nous-navons-pas-dinteret-a-maintenir-notre-arrete-municipal/>

² Nous précisons que Michel Ruas ne s'est pas donné la peine de discuter sa décision en amont lors d'un conseil municipal, même si dans ses déclarations à la presse il semble avoir parlé au nom de tous. Concernant le positionnement des autres élus, certain(s) aurai(en)t pris position pour l'arrêté anti-tract, d'autres n'étaient pas au courant au moment des faits où ne se sont pas prononcés, d'autres allaient peut être sûrement bientôt s'y opposer...

³ Une pétition demandant le retrait de l'arrêté a pourtant réuni plus de 350 signatures en deux matinées lors du marché, puis a été remise en Mairie.

⁴ Notons d'ailleurs sur ce point que certaines bretelles ont dû être remontées car la décision de retirer l'arrêté, prise la veille d'un rassemblement, aurait été encouragée dans les sphères préfectorales en raison de l'image de désordre public causé par toute cette affaire...

Conversations presque fictives entre un maire et son adjoint

Fin juillet :

Adjoint : Hé écoute, ces anti-Linky commencent à me gonfler, tous ces gens qui s'agglutinent autour du stand tous les mardis, ces autocollants partout, ces affiches collées n'importe où. Je te dis : Il faut s'en débarrasser.

Maire : Je suis bien d'accord avec toi qu'ils nous emm... franchement, et puis ces tracts par terre, c'est vraiment dégueulasse. Ahlala, quand je repense à cette rencontre publique avec Ene-dis... Quelle fiasco ! Mais que faire ?

Adjoint : J'y ai réfléchi. Tu interdis tout simplement la distribution de tracts. D'autres l'ont fait avant nous, des arrêtés existent. On les reprend tels quels... Interdiction pour un an sans autorisation du maire, c'est tout simple !

Deux semaines plus tard, le mardi 13 août, au moment du rassemblement :

Adjoint : Non mais t'as vu ça ? Il y a plus de 80 imbéciles de gauchistes rassemblés au centre du village. Pour qui se prennent-ils ? Y a même des gilets jaunes ! D'où ils sortent ceux-là ? Et France 3 qui veut t'interviewer ! Refuse de leur parler. Je leur dis que tu es en réunion.

Maire : Oui oui, dis-leur, mais la petite de ce canard, heu... comment s'appelle-t-il ? Ah oui... Objectif Gard, eh bien, elle m'a eu. Imagine-toi qu'elle m'a rappelé la campagne électorale qui commence bientôt ! Qu'est-ce que j'allais lui répondre ? Ben que les partis politiques n'avaient qu'à me demander l'autorisation de tracter, où est le problème ?

Adjoint : Bon on verra, on verra. Mais là ça commence à bien faire, ils tractent des centaines de tracts et ne se gênent pas pour te ridiculiser. Faut que tu fasses quelque chose, appelle les gendarmes, qu'ils nous enlèvent cette racaille !

Une semaine plus tard, le mardi 20 août :

Adjoint : Mais ils sont de nouveau là avec leur stand de m... La présence des gendarmes la semaine dernière ne les a pas impressionnés ! Pourtant ils étaient nombreux ! Mais faut dire qu'ils n'étaient pas en mode combat. Moi à leur place, je m'en serais bien chopé un ou deux...

Maire : Stop, stop... Ils ne sont pas nombreux aujourd'hui à leur stand, on va envoyer les gendarmes pour leur dire que le stand est interdit. Bon, je ne sais pas trop sur quelle base légale, mais on va les faire dégager, je te le dis. Y'en a assez !

Lundi 26 août :

Maire : Ouh la la, que s'est-il passé mardi ? Une vidéo fait le buzz... Elle a déjà été vue des centaines de milliers de fois sur internet. Quel idiot ce gendarme de s'en être pris au vieux à la béquille ! Tout ça retombe sur moi ! L'autre jour quelqu'un m'a interpellé : « C'est quoi la devise de ce village ? Al Sourel de la Liberta (au Soleil de la Liberté) et toi que fais-tu ? Tu la souilles ! » Ils viennent d'introduire un recours gracieux avec une pétition signée par 350 personnes en deux semaines, tu te rends compte ! ? Et tous ces touristes qui nous demandent ce qui se passe ! Et maintenant ça fuse de partout, j'entends parler d'un référé-liberté, d'associations nationales qui s'en mêlent. Même le préfet m'a appelé ! ça me dépasse, ça me dépasse !

Adjoint : Mais t'en fais pas. Ces gauchos mobilisent pour demain. C'est une bonne chose, on ramène encore plus de gendarmes. Tu vas voir, ça va finir par barder, un bon coup de lacrymos, quelques arrestations, et ça va calmer tout ce monde. L'ordre public menacé et bingo ! C'est gagné ! Même le préfet sera convaincu !

Maire : Non non, rien ne va plus. Je dois sortir de ce pétrin. Tu as vu ma réputation dans les médias ? Même nationaux ! Il faut que je retire cet arrêté ! En plus ça met la gendarmerie en porte-à-faux ! Bon, on peut dire que les textes de loi existants sont suf-

fisants pour interdire certains tracts, que cet arrêté fait double emploi et n'est pas utile. On s'en sortira comme ça.

Adjoint : Non mais tu ne vas quand même pas faire marche arrière ? De quoi aurons-nous l'air ? Tous ceux qui sont pour l'ordre et la discipline nous soutiennent. Ils en ont assez de ce chaos. Ils te soutiennent, ils te soutiennent !...

Maire : Mais ils ne sont pas majoritaires ! Tu ne vois pas que les nôtres ne jouent plus le jeu ? Il est question de motion de censure, je vais perdre des élus. Tu ne vois pas la crise ! ? Même si j'ai dit à la presse qu'elle est passionnante, on ne joue plus là ! La campagne c'est pour bientôt et il faut que je ménage ces bien-pensants, sans eux je ne pourrai pas me représenter... Il faut que tout cela cesse, je ne veux surtout pas du rassemblement mardi, et toi, mon vieux, tu te fais tout petit !

L'arrêté a été annulé le lundi 26 août, veille du rassemblement.

Eclipse à Saint-Jean du Gard

C'est le moment de rappeler que la devise de Saint-Jean du Gard est : "Al sourel de la liberta" (Au soleil de la liberté). Il semble qu'il y ait eu une éclipse du 31 juillet au 26 août !



C'est aussi le moment de faire un peu d'histoire, à la lueur des derniers événements, où un arrêté municipal a interdit pour un an la distribution de tracts sans autorisation de la mairie.

Le pasteur Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne (1743-1793), né à Nîmes, a été membre de l'Assemblée Nationale et de la Convention. Une place de Saint-Jean du Gard porte son nom (la place de la Poste).

Il a été très actif dans les débats portant sur la Déclaration des Droits de l'Homme (août 1789). Il rappelle que : « la liberté de la pensée et des opinions est un droit inaliénable et imprescriptible » et que « les droits de tous les Français sont les mêmes ».

C'est finalement le 23 août 1789 que l'assemblée constituante décide que : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions... ».

Après une discussion très animée ont été ajoutés ces mots : « ...mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ». [Alix Gilles]

Pelet ou Pellet ? Google tranche

Le nom des rues fait en général hommage à une personne. Le nom de la personne se doit d'être orthographié correctement tout de même, non ? C'est quand même fort de café que la population se réfère à Google Maps.

Depuis deux ans, je me suis épuisée à dire en conseil municipal et aux habitants et commerçants de la rue Pelet de la Lozère que Pelet ne prenait qu'un « l ». Ce nom a été donné à cette rue en l'honneur de Joseph Pelet de la Lozère, homme politique français né à Saint-Jean du Gard le 12 juillet 1785.

M'étant aperçue que les administrations, habitants et commerçants se réfèrent à « l'autorité suprême » de Google et prennent sa vérité comme ils le faisaient il n'y a pas si loin avec « On l'a dit à la télé », j'ai fini par m'adresser à « Dieu » lui-même, et j'ai écrit à Google Maps, qui a enfin rectifié en 3 jours.

Il faut reconnaître qu'ils ont été réactifs, Google Maps, mais en même temps ce n'était pas à moi de leur dire, je n'ai pas été mandatée par eux pour cela. [M.D.]

Pour nous contacter : episodsevenol@laposte.net